

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



PAGE 4

Le projet de mandat

PAGE 8

Des récompenses
au lycée

PAGE 11

HTC : Le lac du
Pêcher

n°121 JUILLET 2026



www.murat.fr

Ville de Murat

Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Un projet de mandat
- 6 FOCUS**
Tour de France
- 7 EN BREF AGENDA**
- 8 ÉDUCATION**
Récompenses au lycée
- 9 REGARDS**
Ces derniers mois
- 10 ASSOCIATIONS**
Secours Populaire
- 11 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
Lac du Pêcher
- 12 HISTOIRE LOCALE**
La bataille des sabots



La taxe au pied fourchu (voir p.12)

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°120 :

Qui a introduit à Murat l'artisanat de la dentelle, florissant jusqu'à l'aube du XX^{ème} siècle ?)

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la dentelle murataise avait encore suffisamment de renommée pour faire l'objet d'une citation dans le Petit Larousse illustré de 1904 : *Murat, ch-l. d'arr. (Cantal) ; près l'Alagnon, affl. de l'Allier ; 3.203 h. - Dentelles. C'est à partir du XIV^{ème} siècle que les Français (les hommes exclusivement) acquièrent à grands frais les parures en dentelle de leurs costumes, importées principalement d'Italie. Le marché est si porteur que la France va s'engager, au XVII^{ème} siècle, dans une sorte de relocalisation industrielle, en taxant les importations et en créant des manufactures royales de dentelles de fil. C'est surtout sous l'impulsion d'un des grands ministres de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert (il est en charge du développement du commerce, de l'industrie, de la Marine royale et de l'essor des sciences) que l'artisanat de la dentelle va se diffuser dans tout le royaume, y compris dans le Cantal et donc aussi à Murat.*

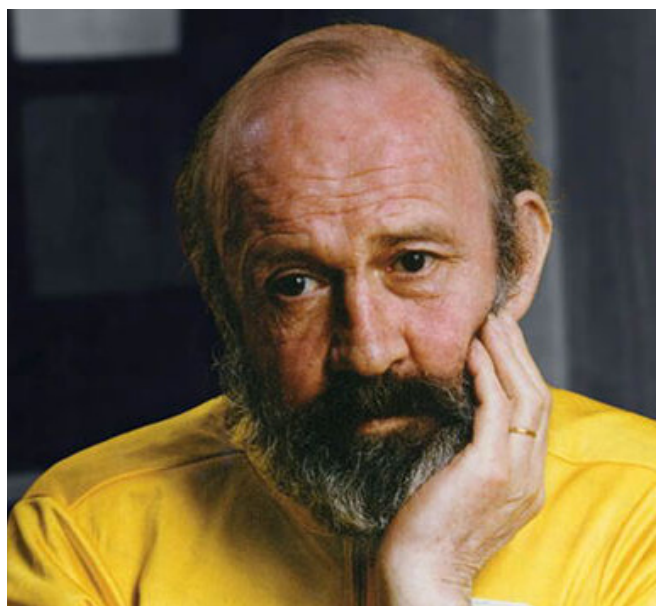


LA QUESTION DU N°121 :

Quand la décision d'ouvrir la voie qui deviendra l'avenue de la République fut-elle prise ?

Ce 121^{ème} numéro d'Info-Murat s'ouvre sur le projet de mandat de la nouvelle équipe municipale issue du scrutin du 15 mars dernier. Une méthode, un cadre financier et un calendrier de travaux qui couvre la totalité de la durée du mandat, forment l'armature de cette prévision globale autant destinée aux élus qu'aux habitants. Ce programme de planification composé des projets engagés ou initiés lors de la mandature précédente, et de ceux qui se sont concrétisés pendant la campagne électorale, a aussi vocation d'éclairer la décision des partenaires financiers de la commune à soutenir ses projets en exposant la trajectoire générale de ses investissements. Ce projet de mandat doit d'ailleurs être présenté aux élus et aux agents administratifs de ces partenaires au cours du mois de juillet prochain.

De 1954 à 1982, l'écrivain Antoine Blondin a signé pour le journal *L'Equipe* quelque 400 chroniques sur le Tour de France dont les intitulés malicieux serviront de modèle à toute une génération de journalistes, sportifs ou non. Ce sont de simples décalages (*Le jour de l'ascension*, *Le gratin dauphinois*), des jeux de mots compréhensibles par tous (*La victoire à Ventoux*, *Un tour de Rhin*, *Un dur à Thuir*) ou réservés aux seuls initiés (*Auguste Hinault*, en référence au coureur portugais Joaquim Agostinho), des allusions littéraires, évidente comme *A la recherche du temps perdu* (au col de la Madeleine) ou plus savante comme *Joachim... du balai !* (à propos du même Agostinho). Ces titres sont les prémices de savoureuses chroniques, on y rencontre avec bonheur un alexandrin improbable *Jaillis du bas-Luchon, ils se font la valise* ou une trouvaille poétique *C'est l'heure où les hôtels borgnes ne dorment que d'un œil*. C'est donc aussi grâce à Antoine Blondin que le Tour de France n'est pas qu'une simple épreuve sportive. Ne boudons pas notre plaisir, une fois encore la Grande Boucle passera le 14 juillet par Murat : c'est le focus de ce numéro d'été.



Le Lycée professionnel, le Secours populaire et Hautes Terres communauté profitent de la fenêtre d'expression que par tradition leur offre ce bulletin municipal. Il se referme sur le récit d'une farouche révolte paysanne qui éclate dans notre région au XVII^{ème} siècle. Murat en est son épiscentre. Elle sera durement réprimée par les troupes royales.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction**: Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Nathalie Lacroix, Marine Pignol.

Impression : Mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



UN PROJET DE MANDAT

Les investissements nécessaires au bon fonctionnement d'une commune sont le plus souvent contraints par des obligations réglementaires, la vétusté des équipements et des bâtiments ou encore par une urgence de sécurité qui peut troubler la hiérarchie des priorités que se sont fixés les élus. Son historique (à Murat : investissements massifs dans les années 80 et 90 avec pour corollaire l'augmentation de la dette et de la pression fiscale) impose une gestion financière rigoureuse qui depuis plus de 30 ans s'articule autour de 2 axes principaux : nette diminution puis écrêtement continu de la dette et maintien du gel (voire légère baisse comme en 2025 et 2026) des taux d'imposition locaux.



Mais une commune, pas plus qu'une nation, ne peut faire abstraction du monde qui l'entoure. En une décennie, la pandémie, les catastrophes naturelles, la guerre en Ukraine, la flambée du prix des matières premières, des énergies et aujourd'hui la guerre en

Iran, ont impacté l'économie mondiale et donc celle de notre pays, dont l'instabilité gouvernementale ne peut qu'aggraver le problème. A cette instabilité se greffe une autre incertitude à venir : les résultats de la prochaine élection présidentielle et des élections législatives qui s'en suivront, pourront avoir de graves conséquences sur la politique nationale et par ricochet sur celle des collectivités locales sans que celles-ci ne puissent en rien y remédier.

L'action municipale ne doit pas pour autant s'interrompre ni se ralentir, mais doit être menée avec prudence et réalisme, en intégrant dans son programme une possible reprise de l'inflation, une probable hausse des taux d'intérêt et une éventuelle baisse des dotations. C'est un exercice difficile qui impose la mise en perspective d'une trajectoire pluriannuelle à l'échelle d'un mandat, en tenant compte des demandes des habitants, des investissements qu'elles impliquent et du cadre financier qui en permet ou non la réalisation, le tout avec suffisamment de souplesse pour pouvoir s'adapter aux urgences contraintes et

aux opportunités des aides financières que peuvent offrir nos partenaires. Ce projet de mandat s'appuie sur une méthode qui a fait ses preuves (consultation des riverains et des usagers pour la co-construction des projets, réunions publiques et réunions de quartiers, élus et application dédiés pour faire remonter au plus vite les soucis du quotidien) et sur un cadre financier inchangé (stabilité de la dette : baisse de près de 15 % entre 2014 et 2032, maintien à minima du gel des taux d'imposition locaux jusqu'en 2032, consolidation de la capacité d'investissement par une gestion rigoureuse de la section de fonctionnement).

Ce programme qui doit se développer sur l'ensemble de la mandature comprend les projets déjà engagés ou simplement impulsés au cours des années précédentes et ceux qui se sont cristallisés grâce aux échanges avec les habitants lors de la campagne électorale des dernières municipales. Ils peuvent être classés en 2 grandes catégories : les aménagements du quotidien (embellissement, développement durable, sécurité) et les services à la population (habitat, action sociale, familles, jeunesse, sports, culture et animations).

Aménagements du quotidien :

Achèvement du passage en ampoules *leds* (basse consommation et diminution d'intensité) de tout l'éclairage public de la commune.



Plan pluriannuel de sécurisation de murs, de voiries et calendrier des peintures routières.

Diagnostic et sécurisations des barrières rocheuses de Bonnevie et du Lapsou.

Amélioration des voiries des hameaux de la commune historique de Chastel-sur-Murat.

Mise en œuvre d'un « plan piétons » avec passages

sécurisés et accessibles à tous, en particulier dans le quartier de la Croix-Jolie.

Aménagement du quartier des Orgues et rénovation de la place du Balat.

Services à la population :

Aides directes et simples à la rénovation de l'habitat (effort particulier sur les logements vacants) et mise à disposition de parcelles à bâtir.

Participation au recyclage de la friche des anciens internats du collège avec création de logements et d'équipements sportifs.

Création d'une maison sociale et des associations.

Travaux d'amélioration à l'école Jean-Jacques Trillat et impulsion d'un projet de cité scolaire.

Création d'un centre aéré pour les enfants, le mercredi.

Rénovation de la halle avec renforcement de sa vocation en salle d'animations et de culture.

Modernisation du cinéma (il fête ses 40 ans en 2026).

Réhabilitation des logements communaux de la Chevade et de Chastel.

Mise en valeur des fours de Chastel et de Brujaleine.



LA GRANDE BOUCLE s'enroule autour du rocher

Ce n'est qu'en 1959 que le Tour de France s'aventure sur les routes du Cantal et que les coureurs doivent affronter pour la première fois les pentes du Pas de Peyrol. Il fallait un vrai grimpeur pour dompter les rampes du col du Puy Mary et c'est un Cantalien, Lily Bergaud, surnommé « la puce du Cantal » au sein du peloton (1,58 m, 55 kg), qui le franchira en tête.

On se souvient aussi des exploits plus récents des Français dans le département comme la victoire de Richard Virenque le 14 juillet 2004 à Saint-Flour ou le courage de Thomas Voeckler qui s'empare en 2011 du maillot jaune sur nos terres et réussira à le conserver pendant les 10 jours suivants.

Le Cantal est devenu une destination régulière de la Grande Boucle. Les chemins qu'elle y emprunte rivalisent aujourd'hui avec les grandes étapes de montagne. Les cadors du peloton peuvent s'y affronter sans merci et les empoignades de Tadej Pogacar avec Jonas Vingegaard ont déjà fait entrer le département dans la légende du Tour.



Romain Bardet au Puy Mary en 2024

Jusqu'à ces dernières années, les routes cantaliennes de la « plus grande course cycliste du monde » ne faisaient que frôler notre Petite Cité de caractère. En 2026, les élus ont proposé un itinéraire s'engageant plus avant dans le cœur historique de Murat par l'avenue des 12 et 24 juin et par la rue Marchadial dont la chaussée a été entièrement refaite l'année dernière. L'ascension de la rue la plus pentue de la commune aurait pu être spectaculaire mais à son sommet, l'angle de retour au rond-point de Bellevue a été considéré par les organisateurs comme impraticable par la caravane du Tour qui doit impérativement pouvoir s'engager sur le même parcours que les cyclistes en compétition.

Ce 14 juillet 2026, au cours d'une étape 100 % Cantal (une première), les coureurs en provenance d'Albepierre entreront donc dans la ville à partir du rond-point de la Croix-Jolie, par la route de Riom-es-Montagnes, puis par l'avenue de Haute-Auvergne et la rue de Bonnevie jusqu'au rond-point de Bellevue avant de s'échapper par L'Héritier pour rallier le Puy Mary.

HORAIRES DE PASSAGE

Caravane du Tour - 14H19

Coureurs - 15H58 → 16H13

FOOTBALL : la belle saison de l'USM

Après une belle 3^{ème} place en Régional 3 (Poule A : 12 victoires, 4 nuls et 6 défaites), l'équipe première de l'USM s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du Cantal au



détriment d'une formation de division supérieure (R2), avec l'espoir d'obtenir la 3^{ème} victoire de son histoire dans cette compétition si particulière après les succès de 1947 contre Montsalvy et de 2000 contre Mauriac. Les Rouge et Noir ont dû s'incliner, avec les honneurs (0-1), face au collectif de la Vallée de l'Authre évoluant aussi en Régional 2.



MURAT MECANIQUE RETRO : une journée sans nuage

La 9^{ème} journée des véhicules d'époque a bénéficié enfin d'une météo ensoleillée et stable. Pas de neige aux portes de la ville, pas de risque d'averse ou de menace d'orage, pas de pluie, de vent ni de grêle, pas l'ombre d'un nuage, pas même d'élections législatives anticipées pour distraire les passionnés de mécanique et les amoureux de belles voitures. Des nouveautés (« roulage de démonstration » dans les lacets de la côte de Pignou, cinéma sur grand écran en soirée le samedi place de l'Hôtel-de-Ville), la foule des grands jours le dimanche autour des 500 véhicules exposés, une 2CV à emporter pour le gagnant de la tombola, ce rassemblement s'impose avec la fête des cornets, par son ampleur et son rayonnement, comme l'autre manifestation-phare de la Petite Cité de Caractère.

AGENDA

JUILLET

EXPOSITION

la Porte Ouverte

Du 1^{er} au 16 - Tous les après-midi - Halle

BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE

Lundi 13 - Soirée - Balat

TOUR DE FRANCE

Mardi 14 - Après-midi

BROCANTE DE LA PÊCHE

Association des pêcheurs

Samedi 18 - Halle

CONCERT CORSE

Il Fiuminale

Vendredi 24 - 20H30 - Collégiale

SALON DE LA LAINE

Samedi 25 - Balat

REPAS À CHASTEL

Parc Saint-Antoine

Samedi 25 - 18H00

VIDE-GRENIER

Les Amis d'Olonne

Dimanche 26 - Gare

CINÉ PLEIN AIR

Mission Cléopâtre

Mercredi 29 - Soirée - Centre Léon Boyer

AOUT

13^{ÈME} FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART

Du 1^{er} au 3 - Centre-ville

EXPOSITION

Lumières d'été

Du 4 au 30 - Halle

CONCERT BAROQUE

Vendredi 7 - 18H - Collégiale

ART EN CANTAL

Du 8 au 9 - Balat et Salle d'Honneur

CONFÉRENCE

Lumières d'été

Dimanche 9 - 15H - Halle

CONCERT

Les Amis de Bredons

Dimanche 9 - 17H30 - Collégiale

BODEGA

Union Sportive Murataise

Vendredi 14 - Balat

BROCANTE PROFESSIONNELLE

Jeu 20 - Balat

CAFÉ-THÉÂTRE ET CONCERT

Lumières d'été

Vendredi 21 et Samedi 22 - Soirée - Halle

SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 - Matin - Gymnase

FÊTE DU CORNET

Dimanche 20 - Centre-ville

L'EXCELLENCE À L'ÉTAT BRUT

Deux élèves du Lycée professionnel Joseph Constant décrochent l'Or régional au concours MAF 2026 !

Le 30 avril dernier, le jury régional Auvergne-Rhône-Alpes du prestigieux concours « **Un des Meilleurs Apprentis de France** » s'est réuni à Yzeure (Allier). Face à une concurrence féroce venue de 12 départements, deux élèves du Lycée Professionnel des Métiers du Bois Joseph Constant de Murat (Cantal) ont littéralement surclassé les épreuves.

Inscrits en CAP 1 an Arts du Bois, **Tristan Pic** et **Rémi Marine** reviennent chacun avec la **Médaille d'Or départementale ET régionale**. Un doublé historique qui leur ouvre grand les portes de la finale nationale !

Cent heures de précision et de passion

Le niveau d'exigence des épreuves frôlait la perfection. Pour séduire un jury composé de Meilleurs Ouvriers de France (MOF), les deux candidats ont dû investir plus de 100 heures de travail acharné sur leurs chefs-d'œuvre :

▲ **En Sculpture Ornemaniste** : Tristan Pic (originaire de Mende, Lozère) a sublimé un panneau en chêne de 60x50cm. Son défi ? Reproduire avec une finesse absolue un panneau latéral de la chaire à prêcher de la Collégiale Saint-Pierre de Gerberoy (60), représentant des branches de laurier liées par un ruban.

▲ **En Marqueterie** : Rémi Marine (originaire de Vic-sur-Cère, Cantal) a donné vie à une œuvre intitulée « Une partie de pêche » (42x29.7cm). Un travail de haute voltige graphique réalisé à partir de placages de bois naturels et teintés.



Le jury a salué à l'unanimité l'harmonie, la délicatesse et l'aboutissement technique exceptionnel de leurs créations.

Des parcours atypiques portés par l'amour du geste

Derrière ces médailles se cachent deux profils passionnés et des trajectoires inspirantes :

▲ **Tristan**, déjà titulaire d'un CAP Ébénisterie en apprentissage, ne compte pas s'arrêter là. Il souhaite poursuivre son cursus au sein du Lycée Joseph Constant de Murat pour explorer de nouvelles facettes des Arts du Bois (Marqueterie ou Tournage).

▲ **Rémi**, au parcours singulier, est titulaire d'une Licence en Musicologie et d'un CAP Ébénisterie en 1 an. Musicien dans l'âme, son rêve est de lier ses deux passions en s'orientant désormais vers la Lutherie.

Prochaine étape : Le sommet national !

Fierté absolue de leurs familles et de l'ensemble de l'équipe du lycée, Tristan et Rémi incarnent la relève et la noblesse des Métiers d'Art. Au-delà de leur virtuosité technique, ce sont leurs qualités humaines et leur amour du travail bien fait qui sont aujourd'hui récompensés.

Les deux œuvres s'envolent désormais pour l'épreuve Nationale. Tous derrière eux : direction l'or national !



1. JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

11 et 12 avril 2026

Le partenariat avec la Fondation du Patrimoine a donné un relief particulier à cette manifestation : visite guidée de la ville et conférence salle d'honneur de l'Hôtel de ville.



2. FESTIVAL DU JEU

18 et 19 avril 2026

Le Pion du Cantal a organisé son 4^{ème} Festival du Jeu et a réuni un nombreux public de passionnés ou de simples curieux sous le pavillon des Halles.



3. PRIX MURADO

6 mai 2026

A l'initiative de la librairie Aux Belles Pages, 20 collégiens et 5 lycéens (jury 2026) ont décerné un prix littérature jeunesse (roman, manga ou BD). Action pour inciter les jeunes à lire.



4. RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Du 21 au 24 mai 2026

Le Collectif Hors-Normes en résidence artistique à Murat avait pris ses quartiers place de l'Hôtel-de-Ville pendant 4 jours avant de livrer un spectacle de restitution à la Halle.



5. PLANTATION DE L'ARBRE DE L'AMITIÉ

5 juin 2026

Le collège Georges Pompidou a reçu pendant une semaine des lycéens brémois qui ont tenu à mettre en terre dans la cour de l'établissement, un arbre de l'amitié.



6. MURAT DES CHANTS

6 juin 2026

4^{ème} édition de Murat des Chants : prestations de chorales et d'ensembles vocaux dans les lieux emblématiques de la Petite Cité de Caractère.



7. CÉRÉMONIE DES 12 ET 24 JUIN

20 juin 2026

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS : une initiative solidaire

Le Secours Populaire français s'engage quotidiennement, depuis plus de 80 ans pour un monde plus juste et plus solidaire. Ses bénévoles, de tous âges et tous horizons, agissent près de chez eux pour faire vivre une solidarité sans frontière et inconditionnelle, fidèlement à la devise de l'association, « Tout ce qui est humain est nôtre ».

L'action du Secours Populaire concerne tous les territoires aussi bien urbains que ruraux.



Sur Murat, l'action du Secours Populaire a démarré à l'automne 2024. Dans le cadre d'un programme « Mieux manger pour tous », une distribution alimentaire a été mise en place avec des fournisseurs locaux et en lien avec les services sociaux du Conseil départemental.

Très vite, il est apparu qu'une simple distribution alimentaire ne permettrait pas de répondre à tous les besoins et surtout, que ces besoins ne se limitaient pas uniquement à la commune de Murat.

Aussi, au début de l'année 2026 un comité du Secours Populaire a vu le jour sur le secteur de Murat avec pour vocation d'apporter une écoute bienveillante, un accompagnement auprès des familles, des personnes âgées isolées ou des travailleurs précaires qui se retrouvent en situation de vulnérabilité.

Concrètement, au-delà des distributions alimentaires le comité proposera des aides matérielles ponctuelles ainsi que des actions en faveur de l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances. Ces initiatives contribueront à améliorer le quotidien des personnes en difficulté tout en favorisant le lien social.



A terme, le comité doit développer son action sur l'ensemble du territoire de Hautes Terres communauté.

La réussite de ce projet repose sur la mobilisation de nombreux acteurs : bénévoles, associations, collectivités locales, entreprises et habitants. Chacun peut apporter sa contribution, que ce soit par du temps, des dons matériels ou un soutien financier

Pour lancer son activité, le nouveau comité a organisé une braderie solidaire le samedi 9 mai 2026 à la Halle de Murat. A terme et avec le souci de générer des ressources financières, le comité organisera d'autres événements solidaires sur le territoire.

LE LAC DU PÊCHER : un patrimoine emblématique qu'il faut savoir préserver

Qui n'a jamais fait le tour du Lac du Pêcher ? Une promenade en famille, une partie de pêche, une sortie nature ou simplement une pause face au paysage... Situé à quelques minutes seulement de Murat, cette pépite du territoire de Hautes Terres est fréquentée tout au long de l'année. Derrière ce décor familier, Hautes Terres Communauté mène aujourd'hui un important travail pour garantir durablement l'avenir du lac.



Lorsqu'une fuite a été constatée sur la digue en 2024, la collectivité a immédiatement engagé des études et expertises afin d'évaluer les différentes solutions possibles. La question était simple : comment préserver durablement ce site auquel les habitants sont attachés ?

La réponse a nécessité un important travail de fond. Les élus de Hautes Terres Communauté ont fait le choix de mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour assurer la pérennité du lac. Études techniques, procédures réglementaires, expertises environnementales, reconnaissance légale de l'ouvrage par arrêté préfectoral, recherche de financements : pendant près de deux ans, élus de la collectivité et de la commune de Chavagnac, techniciens, services de l'État et partenaires spécialisés ont travaillé ensemble pour construire une solution adaptée et réaliste.

Au-delà des travaux eux-mêmes, ce dossier illustre la capacité de la collectivité à agir concrètement pour préserver les patrimoines qui font l'identité du territoire, à l'instar des burons et du petit patrimoine. Car le Lac du Pêcher n'est pas seulement un lieu de promenade apprécié des Muratais. Classé Espace Naturel Sensible, il constitue également un réservoir de biodiversité, un site touristique majeur et un espace de découverte de la nature.



A vos agendas :

- 31 juillet : Yoga-rando au coucher du soleil avec l'association Moments Nature ;
- Automne 2026 : randonnée vélo reliant le Lac du Pêcher à l'Espace Naturel Sensible de Chastel-sur-Murat.

Pour préparer votre visite et découvrir les itinéraires de randonnée, les activités de pleine nature et les informations pratiques, rendez-vous sur le site de Hautes Terres Tourisme : [Hautes Terres Tourisme – Le Lac du Pêcher](#)

LA TAXE AU PIED FOURCHU

ou la bataille des sabots

Un quart de siècle après la mort du roi Henri IV, l'explosion des dépenses militaires (due aux derniers soubresauts des guerres de religion et à la guerre de Trente ans) a gravement creusé la dette de l'Etat dont les charges annuelles ont été multipliées par huit. Pour assainir les finances publiques du royaume, le cardinal de Richelieu (Premier ministre du roi Louis XIII) va être contraint d'appliquer un tour de vis fiscal si sévère qu'il sera à l'origine de nombreuses révoltes populaires.

Le célèbre prélat est un grand serviteur de l'Etat. Sous l'égide d'un monarque qui le soutiendra toujours sans faillir, il gère la stratégie militaire (réduction du parti protestant, guerre contre l'Espagne), l'activité économique (développement de la flotte marchande et des manufactures royales) et aussi la politique culturelle (création de l'Académie française). Il mène en outre une action résolue destinée à réduire les avantages des « Grands » du royaume, belliqueux et dispendieux, plus soucieux de maintenir leurs privilèges que d'œuvrer pour le bien commun. C'est d'ailleurs dans l'intention de limiter l'influence de ces grands seigneurs que Richelieu ordonne, dans tout le pays, la destruction des forteresses féodales, comme celle érigée au sommet du rocher de Bonnevie, rasée à grand peine entre octobre 1633 et avril 1634.

Au fil de son histoire, la France n'a jamais manqué d'imagination pour créer octrois, impôts, taxes et toutes sortes de contributions directes ou indirectes. L'éminence grise de Louis XIII n'en n'est pas dépourvu, même dans ce domaine. En 1635, accouche de ses services - parmi tant d'autres - une taxe au *pied fourchu* (imposition sur les bovins,

ovins et porcins) qui va provoquer un très vif mécontentement des paysans montagnards dont l'élevage est la seule ressource. Dans le Haut-Cantal, c'est un habitant de Murat qui va mettre le feu aux poudres. Isaac Dufour, s'étant rendu partisan de la levée de ces nouveaux droits et voulant en exiger le paiement, se heurte à une violente opposition des contributeurs, qui, malgré de multiples rencontres, finissent par se liguer, s'armer, puis s'insurger.

La situation dégénère au point qu'il faut faire appel à la troupe pour étouffer la rébellion. Ce sont pratiquement deux armées qui se font face.



Le premier affrontement a lieu aux environs du village de Saint-Saturnin et, contre toute attente, les soldats du roi doivent refluer devant une cohorte de paysans enragés, pas seulement armés de piques et de fourches. Dans l'euphorie de ce premier succès, les émeutiers se prennent à rêver d'une possible victoire de leur juste cause. L'illusion sera de courte durée, le réveil brutal, la réalité cruelle.

En Planèze, près du hameau de Beynac, la troisième confrontation sera fatale aux insurgés. Les troupes royales donnent l'assaut sans aucune pitié et écrasent le régiment des campagnards : quatre cents de ces malheureux y laissent la vie. Les rares rescapés n'abandonnent sur le terrain que leurs sabots, qu'ils déchaussent dans l'herbe pour pouvoir s'enfuir plus vite. Ceux qui ont survécu au massacre, mais qui n'ont pu s'échapper, sont arrêtés. Parmi eux, deux des principaux agitateurs : les sieurs Trève de Dienne et Veissière de Murat. Sans qu'on sache trop pourquoi le meneur dianaire va réussir à se tirer de ce mauvais pas, mais le Muratais qui, selon les autorités, « *s'était rendu chef de la populace* », sera pendu, haut et court.